



**Centre Nord-Sud  
du  
Conseil de l'Europe**

*En partenariat avec :*



**« Participation des femmes en politique :  
Facteur clef pour le dialogue et la consolidation démocratique »**



**Processus Nord-Sud pour le Renforcement du Rôle des Femmes**

**NOTE CONCEPTUELLE<sup>1</sup>**

Atelier organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe  
en partenariat avec le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)  
et avec la collaboration du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et de  
l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

---

<sup>1</sup> Version finale 15/04/2014

## CADRE

La Tunisie a été à l'avant-garde du monde arabe lorsqu'elle a adopté le Code du Statut Personnel en 1956 en faveur des femmes et a été le second Etat arabe à avoir ratifié la [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDAW\)](#) et son protocole facultatif. Cependant, même si la Tunisie a levé en octobre 2011 toutes les réserves et la déclaration à la Convention formulées à la ratification en 1985, aujourd'hui cette question de la levée des réserves reste en suspens. En effet, le contenu et l'applicabilité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ont été remis en cause par onze députés du parti Ennahdha qui ont déposé un projet de loi devant l'ANC portant annulation ou amendement du décret-loi 103 de 2011 sur la levée des réserves sur la CEDAW.

En l'état actuel, la Constitution tunisienne offre plus de garanties pour les droits des femmes. Ainsi, elle établit que « les citoyens et les citoyennes » sont égaux en droits et devoirs (art.21), et que l'Etat s'engage à protéger les droits acquis de la femme, les soutenir et les améliorer (art.46).

Pourtant, en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique (art.7 de la CEDAW) en Tunisie, des défis restent à surmonter. Le taux de femmes dans les institutions politiques ou dans les organes décisionnels reste encore aujourd'hui très bas. En Tunisie, malgré la campagne lancée pour encourager les femmes à participer à la vie politique et à affirmer leur présence à l'assemblée constituante, les femmes ont représenté environ un 7% des têtes de liste, et seulement 59 femmes ont été élues sur un total de 217 députés, alors qu'environ 5000 femmes ont été candidates. La parité entre hommes et femmes n'aurait été atteinte que dans une seule circonscription, celle de Ben Arous. Dans l'attente d'un nouveau code électoral pour les prochaines élections qui remplace le décret-loi électoral de 2011, l'article 34 de la nouvelle Constitution oblige l'Etat à garantir la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

Les mobilisations de la société civile tunisienne, et en particulier des organisations pour et de femmes, ont fait preuve de la capacité accrue de leur poids en politique. A ce niveau, la société civile a un rôle clé à jouer au sein de la discussion au niveau politique sur les prochaines élections nationales et locales. C'est dans le cadre de ce nouveau processus électoral qu'un dialogue et échange entre les différentes structures de la gouvernance (le parlement, les autorités régionales et locales, le gouvernement et société civile), « **le quadrilogue** », doit se promouvoir pour contribuer au succès de la future loi électorale et enrichir le processus démocratique en cours.

## LE CENTRE NORD-SUD ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

Comme souligné par le Conseil de l'Europe, la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans la vie politique et publique est au cœur du fonctionnement de la démocratie pluraliste. Avec ce propos, le Conseil de l'Europe vise également à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes, et travaille pour renforcer le rôle des femmes dans la vie politique. Afin de promouvoir ce principe, des lignes directrices ont été élaborées à l'intention des Etats membres du Conseil de l'Europe pour les inciter à promouvoir une participation accrue des femmes dans la prise de décision.

Ainsi en 2012, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté la [Résolution 1898 \(2012\) « Partis politiques et représentation politique des femmes »](#) qui complémente son [Recommandation 1899 \(2010\) Augmenter la représentation des femmes en politique par les systèmes électoraux](#). Pour sa part, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux a également adopté la [Recommandation 288 \(2010\), Pour une égalité durable des genres dans la vie politique locale et régionale](#).

La société civile, représentée par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a adopté une [Recommandation le 24 janvier 2013 CONF/PLE\(2013\)REC1 ayant pour titre « Egalité de genre – Une condition du succès des révolutions arabes »](#) à l'occasion de laquelle les OING demandent aux Etats de « mener des campagnes de sensibilisation civique pour expliquer aux femmes leurs droits en tant qu'électrices et candidates, le processus électoral, le scrutin, le bulletin de vote etc. [et d'] adopter des mesures visant à augmenter la représentation des femmes au sein des instances judiciaires. ».

Dans le cadre de la nouvelle [politique de voisinage du Conseil de l'Europe](#), le Centre Nord-Sud a reçu la mission d'y contribuer, notamment en développant avec les pays du voisinage – actuellement en priorité avec le Maroc, la Tunisie et la Jordanie - un dialogue articulé et une coopération structurée entre les quatre piliers de la gouvernance (parlements, gouvernements, collectivités territoriales et société civile). Ce que l'on désigne comme le « quadrilogue » constitue dès lors un outil pour toutes approches visant à mettre en place les fondations d'une bonne gouvernance. En offrant cet espace de dialogue largement ouvert, le rôle du Centre est donc celui de promouvoir les principes du Conseil de l'Europe et de faciliter les processus de consolidation démocratique.

A l'issue de la [Conférence de Rome](#)<sup>2</sup>, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe a lancé avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe le [Processus Nord – Sud pour le renforcement du rôle des femmes](#) et son [Réseau Euro-Med Women Network](#), qui a pour but la promotion du renforcement du rôle de la femme dans la région euro-méditerranéenne<sup>3</sup>. Cet atelier, inscrit dans ce Processus, répond aux recommandations formulées à l'issue de la [2<sup>ème</sup> Conférence du Processus Nord-Sud pour le Renforcement du rôle des Femmes](#)<sup>4</sup>, qui a eu lieu à Istanbul en 2012, sur la promotion de la participation active et totale de la femme dans la vie sociale et politique. Notamment en référence au rôle que les quatre structures du « quadrilogue » ont pour assurer l'exercice des droits des femmes et de leur participation à la vie politique.

---

<sup>2</sup> [Conférence « Les femmes agentes de changement au Sud de la Méditerranée »](#) (Rome, les 24-25 Octobre 2011)

<sup>3</sup> [Pays bénéficiaires de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe](#).

<sup>4</sup> [La Conférence « Le renforcement du rôle politique et socio-économique des femmes à partir des récits des femmes », 4-6 novembre, à Istanbul](#). Voir recommandations de l'atelier sur la « promotion du rôle politique et économique des femmes »

Cette atelier tiendra également compte des recommandations formulées<sup>5</sup> par le [Forum de Lisbonne 2012 «La Saison arabe: du changement aux défis»](#), notamment en ce qui concerne la nécessité de promouvoir une démocratie égalitaire et participative par la mise en œuvre de réformes politiques au niveau central, régional et local, tout en assurant l'exercice des droits des femmes à participer activement à la vie politique.

La conférence intitulée « **Participation des femmes en politique : Facteur clef pour le dialogue et la consolidation démocratique** » organisée par les deux organisations une occasion pour exposer et discuter les nouveaux défis et opportunités qui se posent aux femmes Tunisiennes en matière de participation à la vie publique, de partager des expériences avec des acteurs institutionnels et non gouvernementaux des pays du Nord et du sud.

### **LE CENTRE DE LA FEMME ARABE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

La question de la participation de la femme à la vie publique revêt une importance majeure pour le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche –CAWTAR– qui œuvre à l'autonomisation des femmes arabes, au renforcement des capacités des institutions arabes dans la promotion et le plaidoyer pour l'égalité de genre et l'accès des femmes aux postes de décision. Des programmes de recherche, de formation, de plaidoyer, de sensibilisation ont ainsi été mis en œuvre depuis la révolution pour répondre aux nouveaux défis qui se posent aux femmes tunisiennes aussi bien en tant qu'électrices qu'en tant que candidates.

Une étude a été conduite auprès des jeunes femmes en condition de vulnérabilité dans les régions du Sud-Ouest et Centre-Ouest tunisiens afin d'analyser leurs rapports aux politique et les déterminants du choix électoral pendant les élections du 23 octobre 2011. La compréhension des modalités de participation électorale, la détermination des causes de l'abstention révélés par cette étude permettent de mieux définir les actions à entreprendre afin d'inciter les citoyennes et citoyens tunisiens à voter et donc à faire réussir la transition démocratique dans le pays.

Le CAWTAR a conduit plusieurs recherches sur la participation politique des femmes en Tunisie et cherche à promouvoir la recherche scientifique autour des questions du genre et du politique. Il convient de mentionner à cet égard une recherche portant sur les formes nouvelles et traditionnelles d'engagement militant des jeunes femmes tunisiennes, ainsi qu'un état des lieux des recherches sur la question de la participation politique des femmes dans 12 pays arabes.

Le centre a également organisé différentes conférences autour de la participation des femmes en Tunisie et dans la région arabe et qui ont été l'occasion d'élaborer des recommandions concrètes en vue d'une meilleure inclusion des femmes dans la vie politique : une réunion régionale en matière de « **workshop on the role of women and youth in democratic transition** » (décembre 2013) ; la **Conférence régionale « Regime change and the participation of women in the decision-making »** en partenariat avec l'Université de Stockholm (décembre 2013).

---

<sup>5</sup> [Forum de Lisbonne 2012 «La Saison arabe: du changement aux défis»](#) (3-4 Décembre 2012), Lisbonne (Portugal), tenu dans le cadre du programme conjoint UE-CoE «[Renforcement de la réforme démocratique dans les pays du voisinage de la méditerranée](#)».

Par ailleurs, conscient du rôle crucial de la société civile dans la consolidation de la démocratie, le CAWTAR apporte un soutien technique et financier à des associations émergentes sur tout le territoire tunisien.

## **OBJET ET RESULTATS ATTENDUS**

Compte tenu de ce cadre et de cette nouvelle mission attribuée, le Centre Nord-Sud cherche à contribuer à la promotion des échanges au niveau des différentes structures de la gouvernance, le « quadrilogue », pour analyser la situation de la participation de la femme à la vie politique en Tunisie, à la lumière des normes et bonnes pratiques internationales.

A ce propos, les participants focaliseront les discussions sur les suivantes questions clés et relatives aux travaux de la conférence :

- **AXE I : élues et militantes. Les mesures légales et volontaires de renforcement de la participation politique des femmes.**
- **AXE II : Le profil de l'électeur/électrice.**
- **AXE III : Associations et autorités locales.**

Des expériences européennes relatives à ces sujets seront aussi présentées par des représentants des institutions du Conseil de l'Europe, à savoir la [Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(GEC\)](#) , l'[Assemblée Parlementaire](#), le [Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux](#) ainsi que la [Conférence des OINGs](#). Les expériences développées par d'autres organismes régionaux et internationaux seront également présentées. Cet atelier contribuera également à promouvoir le dialogue et l'échange d'expériences avec d'autres pays du sud de la Méditerranée comme le Maroc et le Liban.

Des recommandations opérationnelles seront formulées afin de renforcer le leadership, la participation et la représentation des femmes dans la vie politique et dans la gouvernance.

Les résultats de l'atelier qui se tiendra à Tunis, contribueront à alimenter les travaux de la 3<sup>ème</sup> Conférence régionale du [Processus Nord-Sud pour le Renforcement du Rôle des Femmes](#) sur la participation des femmes à la vie politique. Cette conférence aura lieu au Maroc en 2014.

## **ORGANISATEURS**

### **Le Centre Nord – Sud du Conseil de l'Europe :**

Le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (plus communément dénommé "Centre Nord-Sud"), a été mis en place à Lisbonne en Mai 1990. Le Centre a pour objectifs de promouvoir le dialogue et la coopération entre l'Europe, les régions voisines, en particulier le Sud de la Méditerranée. Dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage du Conseil de l'Europe, le Centre Nord-Sud contribue à la consolidation des processus de démocratisation dans les régions voisines du Conseil de l'Europe à travers l'éducation à la citoyenneté démocratique et le dialogue interculturel, basé sur sa composition « quadripartite », en ciblant en particulier les jeunes et les femmes.

Contact : Dalia SENDRA, Responsable du Programme Femmes

Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Tél.: + 351.21.358.40.40 / E-mail : [dalia.sendra@coe.int](mailto:dalia.sendra@coe.int)

[Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe](#)

[Euro-Med Women Network](#)

### **Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) :**

Le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR) est une organisation régionale indépendante basée en Tunisie. Elle a été créée le 7 Mars 1993 pour répondre à la demande d'un certain nombre de gouvernements arabes et les organisations de la société civile et les institutions. Son Altesse Royale, le Prince Talal Bin Abdulaziz est le président du centre. Cette institution scientifique traite essentiellement des questions liées à l'égalité de genre et œuvre à dynamiser la participation de la femme au processus de développement, et ce par le biais des activités de recherche, de formation, de communication, de plaidoyer et de réseautage.

Contact : Maryam Ben Salem, Chercheure politologue

CAWTAR

Tel. +216 71 [790.511](tel:790511) E-mail : [maryambs@cawtar.org](mailto:maryambs@cawtar.org)

<http://www.cawtar.org/>